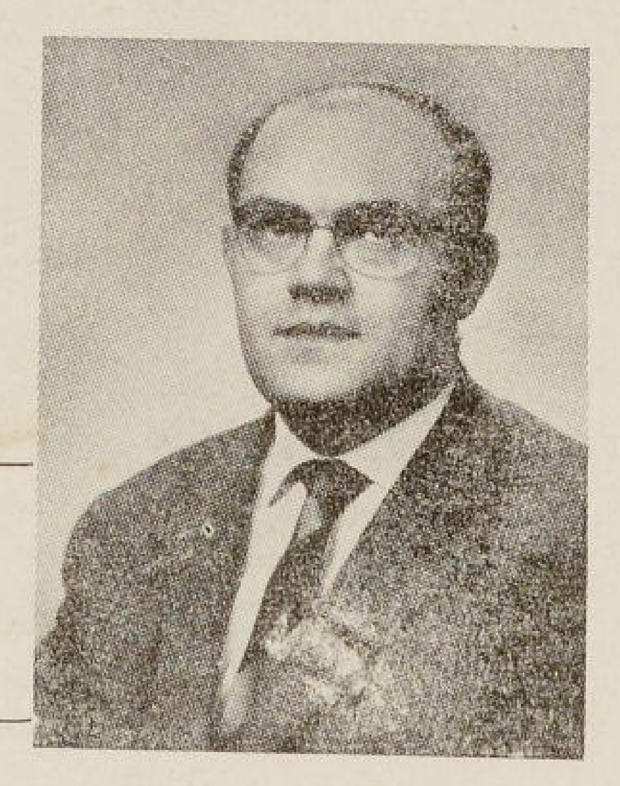
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

7ME CIRCONSCRIPTION -- CANTONS DE LONGUYON ET LONGWY

Parti Socialiste S. F. I. O.

Jean FEIDT





Jean ALMETER

Électrices, Électeurs,

A l'heure où le pays est profondément divisé, le Parti Socialiste S.F.I.O. et les républicains de la 7me circonscription m'ont chargé de les représenter à l'élection législative du 18 Novembre prochain. Né dans la circonscription et attaché à elle par des liens familiaux et sentimentaux, je mesure à sa juste valeur l'honneur qui m'est fait.

Mon ami **Jean ALMETER,** maire de Mont-Saint-Martin, a bien voulu accepter de me seconder dans la lourde tâche que nous avons à remplir. Les réalisations auxquelles il a attaché son nom mettent en évidence sa volonté d'œuvrer pour une région dynamique mais pleine de lourds problèmes à résoudre.

En choisissant pour le représenter dans la compétition électorale un candidat jeune (29 ans), le Parti Socialiste S.F.I.O. a voulu montrer que les problèmes du présent et de l'avenir sont au centre de ses préoccupations. La présente circulaire n'a pas pour but de vous faire des promesses mais plutôt de vous exposer les lignes d'action qui guident le Parti Socialiste et ses candidats.

Le monde actuel est en pleine évolution. La France, il serait vain de le nier, a beaucoup de mal à s'adapter à cette situation. Elle ne pourra le faire que si, tout son peuple, participe à l'effort créateur nécessaire. Cela implique :

— Des institutions réellement démocratiques, la défense des libertés, l'équilibre des pouvoirs et l'instauration du Gouvernement de législature.

— Le respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la justice.

Sur le plan International et Militaire.

— La recherche permanente de la paix, du désarmement et de l'entente entre les peuples par une négociation patiente mais ferme.

— La poursuite de l'effort d'intégration européenne qui seul permettra à la France de jouer le rôle qui lui revient dans le monde moderne.

— Le maintien des alliances propres à assurer la sécurité et la liberté des peuples.

— L'abandon d'une force de frappe périmée avant l'usage et la recherche d'une politique de défense commune.

Sur le plan Économique.

— Le développement harmonieux de toutes les branches de l'économie notamment de la sidérurgie et des mines de fer, le plein emploi, la stabilisation du niveau des prix, la répartition équitable des revenus et des richesses afin de permettre une amélioration constante des conditions de vie et de travail.

— La modernisation de l'agriculture et la parité sociale du monde rural.

Ces objectifs cependant ne seront atteints que s'ils s'insèrent dans le cadre d'une planification souple et démocratique à la définition de laquelle seront associés outre les organes gouvernementaux, le Parlement et les organismes régionaux et syndicaux qualifiés.

La politique économique présente n'est pas en mesure d'atteindre ces objectifs. La stabilisation du cours du franc, l'équilibre de la balance des paiements ne sont qu'un leurre si les catégories défavorisées de la Nation n'en tirent aucun profit.

Sur le plan Social.

— L'accroissement de la part des travailleurs de la ville et des champs dans la répartition du revenu national, l'amélioration du pouvoir d'achat, la sécurité d'existence pour tous et notamment pour les vieillards et les invalides. Le passé du Parti Socialiste montre à l'évidence que sa politique sociale n'a jamais été inspirée par des motifs de circonstance. Les congés payés, la semaine de 40 heures, la Sécurité Sociale sont l'œuvre du Parti Socialiste.

— Une véritable politique de la jeunesse, cela suppose une réelle démocratisation de l'enseignement qui assure à chaque jeune l'égal accès aux études et à la formation professionnelle. Tout devra être fait pour favoriser la construction scolaire et le recrutement des maîtres.

— Une politique du logement efficace.

Sur le plan Local.

La structure même de la circonscription de Longwy-Longuyon, son essor démographique, son caractère industriel réclament un gros effort d'aménagement.

Dans l'immédiat, toute action devra se concentrer sur les questions suivantes :

• Préservation de l'avenir économique et industriel de la Région.

La situation géographique du bassin étant défavorable, il faudra se préoccuper d'assurer dans l'avenir non seulement une activité industrielle importante mais encore de réelles possibilités d'emploi.

• Alimentation en Eau.

La région dans son ensemble souffre d'un manque d'eau évident aussi bien du point de vue domestique qu'industriel. Une étude a été faite. Pour l'instant, aucune réalisation concrète n'a été entreprise. Ce problème devra retenir toute l'attention de l'élu de la circonscription.

• Installation hospitalière.

La circonscription souffre d'un sous-équipement hospitalier manifeste. Il est nécessaire d'étendre et d'améliorer les installations existantes et de créer de nouvelles unités.

• Maisons de jeunes.

Dans une région qui manifeste une vitalité démographique remarquable, la création de maisons de jeunes revêt une grande importance. En leur sein pourraient fonctionner des centres culturels qui contribueraient à la formation de la jeunesse dans un respect total de la pensée de chacun.

Les jeunes gens et les jeunes filles de cette circonscription peuvent être assurés que le « jeune » que je suis comprend leurs problèmes et mettra tout en œuvre pour que satisfaction leur soit donnée.

• Logis pour les vieillards.

L'époque des hospices est périmée. Dans certaines régions de France, des logements ont été conçus et créés pour les vieilles mamans et les vieux papas. Ils y vivent en toute liberté, sans aucune contrainte. On ne voit pas pourquoi de telles initiatives ne verraient pas le jour dans notre région. Pour notre part, nous avons l'int ntion de nous consacrer à la réalisation de cette idée.

• Logement.

Le manque de logement est général, mais il est particulièrement crucial dans notre région. Une zone à urbaniser a été créée à Mont-Saint-Martin où un programme de 1.600 logements sur 4.000 prévus va démarrer prochainement. L'Etat devra favoriser les sociétés locales d'H.L.M. et d'accession à la proprié[illegible] leur accordant les crédits nécessaires à la réalisation des vastes programmes de construction qu'elles se sont fixées.

• Constructions scolaires et activités sportives.

La pénurie de locaux scolaires et d'installations sportives n'est plus à démontrer. Dans plusieurs communes de la région, les socialistes ont joué un rôle d'initiateurs en prévoyant les premiers des mesures propres à remédier aux problèmes. C'est là une évidence même si d'autres tentent de s'en attribuer les mérites.

C'est en s'inspirant de ces objectifs que nous travaillerons à la prospérité de la circonscription et de la France, dans le respect des convictions de chacun.

En portant vos suffrages sur le candidat du Parti Socialiste S.F.I.O., vous rejetterez les combinaisons électorales inspirées par l'opportunisme et l'ambition. Vous marquerez votre volonté de renouveau vous choisirez l'avenir contre le passé.

Jean FEIDT

Secrétaire général adjoint du groupe socialiste du Parlement Européen

Licencié en Droit - Diplômé de Sciences Politiques - Diplômé d'Etudes Supérieures d'Economie Politique - 29 ans - Marié - 3 enfants

Suppléant :

Jean ALMETER

Maire de Mont-Saint-Martin.

Imprimeries Réunies de Longwy